

Le champ du logement bénéficie d'éclairages nouveaux grâce à trois études portant sur les conditions de logement en QPV, le poids de l'habitat privé et le profil des locataires du parc social.



Le champ du logement bénéficie d'éclairages nouveaux grâce à trois études :

- [**Des conditions de logement plus dégradées dans les quartiers prioritaires.**](#) [1]
CGET - Observatoire national de la politique de la ville (ONPV). En détail, octobre 2018. 16 p.

Parmi les enseignements essentiels de cette étude, il est à noter, qu'en QPV, trois ménages sur quatre sont locataires du parc social, contre moins de un sur cinq dans le reste des unités urbaines englobantes. Bien que les logements collectifs soient en moyenne plus grands en quartier prioritaire, les logements sont plus souvent surpeuplés, plus vétustes et cumulent plus de défauts graves de confort que ceux des autres quartiers. Par ailleurs, les ménages des quartiers prioritaires consacrent une part plus importante de leur revenu au logement, même si l'on tient compte des aides au logement dont ils sont le plus souvent bénéficiaires. Ainsi, malgré un coût du logement moindre en QPV, les revenus plus faibles des habitants engendrent un taux d'effort supérieur à celui des ménages des autres quartiers.

- [11 millions de personnes sont locataires d'un logement social.](#) [2] *Insee Première*, n° 1715. 24 octobre 2018. 4 p.

En 2016, en France, 10,7 millions de personnes sont locataires d'un logement social. Le parc social comprend 4,5 millions de logements, soit 16 % de l'ensemble du parc de logements occupés. Les logements sociaux sont relativement plus présents dans les grandes unités urbaines de plus de 200 000 habitants, qui concentrent 57 % du parc social. Le taux de pauvreté est plus élevé chez les locataires du parc social que pour les autres catégories d'occupants : il atteint 35 %, contre 23 % pour les locataires du secteur libre et 7 % chez les propriétaires occupants.

- [Le poids de l'habitat privé dans les QPV. CEREMA, septembre 2018 \(étude en cours\)](#) [3]

36% des logements dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont des logements privés. 43% de ces logements sont occupés par leurs propriétaires. Sur les 1.300 QPV, 18% sont "à dominante privée", c'est à dire que plus de 60% de leur parc de logements est privé. Voici quelques-unes des statistiques produites par le Cerema, dans le cadre d'une [étude](#) [4] confiée par le CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires) et la DGALN (Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, ministère de la Cohésion des territoires).

Les quartiers "à dominante privée", se trouvent plus particulièrement dans le sillon rhodanien, le pourtour méditerranéen, la région Occitanie... mais aussi dans l'ancien bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais. Ils sont plus fréquents depuis la réforme de la géographie prioritaire de 2014 qui a vu le nouveau zonage se dessiner à partir du seul critère de densité de ménages à faible revenu et faire ainsi "entrer" des quartiers anciens de centre-ville. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 31% des QPV "entrants" sont "à dominante privée" contre seulement 16% des "anciens QPV".

Sources : CGET, INSEE, [Localtis](#) [3]

Dates: Mercredi 31 octobre 2018 - 13:45

Dans la base documentaire : [Des conditions de logement plus dégradées dans les quartiers prioritaires](#) [5]

Thématiques: [Logement / habitat](#) [6]

[Observation](#) [7]

Publié le 31 octobre 2018

URL de la source (modifié le 31/10/2018 - 14:01): <https://www.irev.fr/actualites-0/logement-de-nouveaux-eclairages-sur-les-specificites-des-quartiers>

Liens

[1] <http://r.diffusion-cget.com/mk/cl/FwQX7V1o72v31z4Cik0DTYqEO9xi56J5BfZ9NqwE12PQMoaSj8KDtjnZ5c--aTfGve5DL1nQDDcz4Nles7M3QBuRYZje9v5cUBjKXuAgjsVICeTOaQ>

[2] <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3635547>

[3] <https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250281814222>

[4] https://www.cerema.fr/system/files/documents/2018/10/Enjeux%20du%20parc%20privé%20dans%20les%20QPV_0.pdf

[5] http://biblio.reseau-reci.org/index.php?lvl=notice_display&id=32690

[6] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3688>

[7] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3691>